

DOUBLE JOUR

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

INSCRIPTION

Pré-inscription

La pré-inscription au stage s'effectue en ligne via le formulaire dédié.

Cette démarche indique un intérêt pour notre stage.

Il ne garantit pas automatiquement une place en stage et n'engage pas non plus à y participer.

Processus d'inscription

Suite à la pré-inscription, DOUBLE JOUR entre en contact avec le client par email pour apporter des informations complémentaires et envisager le processus d'inscription. Celui-ci consiste en l'établissement d'un accord sur le tarif, les modalités et éventuellement l'échéancier de paiement.

Durant ce processus, une place en stage n'est pas encore attribuée mais « réservée » (si des places sont toujours vacantes) ou « en liste d'attente » (si toutes les places disponibles sont déjà réservées).

L'attribution officielle et définitive d'une place en stage se fait à l'étape suivante.

Inscription définitive

Dès que nous recevons la confirmation de votre premier acompte par virement bancaire, nous vous confirmons qu'une place est bien disponible pour la formation désirée.

Vous êtes alors officiellement inscrit au stage, sauf si vous nous signifiez par email dans les 6 jours ouvrables suivant notre message de confirmation que vous ne souhaitez plus y participer.

Passé ce délai, vous vous engagez à suivre le stage selon le calendrier prévu et à vous acquitter des sommes prévues par l'échéancier.

CONDITIONS DE RÉTRACTATION

Indisponibilité, abandon ou annulation du participant

Toute indisponibilité, abandon ou annulation doit faire l'objet d'une information écrite adressée sur le mail dédié au stage :

Double Jour : hellodoublejour@gmail.com / Nathalie Champagne 06 11 47 23 24 Franck Lebègue 06 62 02 45 93

Annulation :

— Dans le cas d'une annulation annoncée à plus de 30 jours avant le début

du stage : remboursement de 100% de l'acompte versé.

— Dans le cas d'une annulation annoncée entre 30 et 15 jours avant le début du stage : 50 % de l'acompte versé sera remboursé.

— Dans le cas d'une annulation annoncée à moins de 15 jours du début du stage : aucun remboursement ne sera possible sauf cas de force majeure.

Indisponibilité ou Abandon :

En cas d'indisponibilité ponctuelle du participant à l'une ou l'autre journée de formation ou en cas d'abandon total de la formation : il ne sera procédé à aucun remboursement des montants versés et les montants non versés resteront dus.

Indisponibilité ponctuelle d'un des photographes formateurs

Double Jour se réserve le droit d'annuler un stage. En cas d'annulation, en concertation avec les participants concernés, Double Jour étudiera toutes les possibilités pour leur proposer une autre date. Toutefois, si aucune solution n'est trouvée, Double Jour s'engage à rembourser les sommes perçues.

DROITS À L'IMAGE ET DE REPRODUCTION

Le participant autorise DOUBLE JOUR à reproduire et diffuser :

— Toute photographie de « making of » prise pendant le workshop sur laquelle il apparaîtrait.

— Une sélection des photographies réalisées au cours de la formation par le participant, que celui-ci aura transmis donnant ainsi son accord.

Ces photographies seront utilisées dans le strict cadre de la documentation et de la communication, print, audiovisuelle et/ou numérique, des formations Double Jour. Le participant renonce à solliciter une quelconque compensation à quelque titre que ce soit pour la reproduction et la diffusion des dites photographies dans les conditions visées ci-dessus.